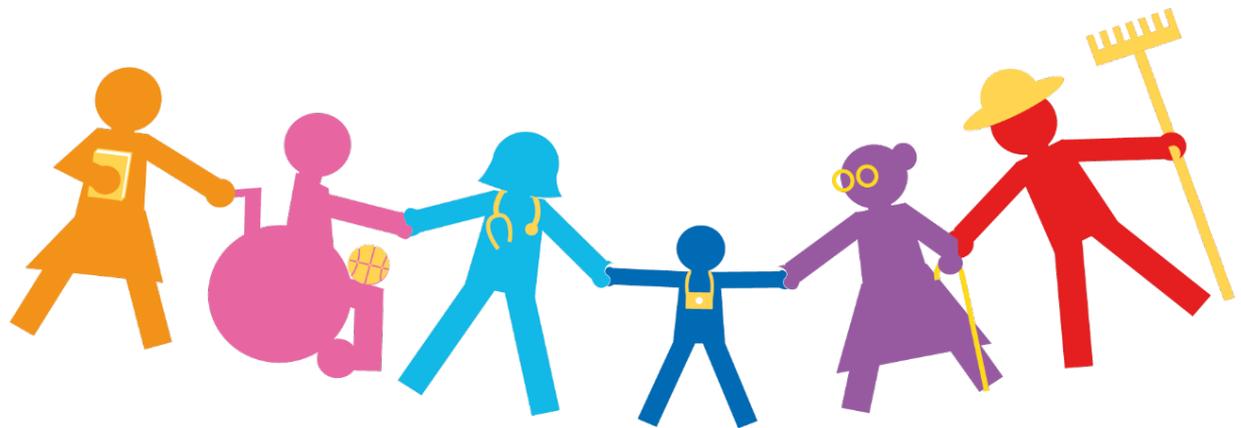


RAPPORT D'ACTIVITE 2024

« PCPE »



Identification de la structure

Coordonnées administratives	1244 route de Lostanges – 81710 Navès Tel : 05.63.72.68.00 (touche 2) Mail : pcpe@apajh81.org
Type de structure	PCPE
Capacité et modalités d'accueil	15 places TSA en file active
Numéro FINESS	810003970
Date de création	4 janvier 2021
Dernier arrêté d'autorisation	Novembre 2022 (arrêté autorisant interventions sur l'ensemble du département)
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées

Suivi de l'activité :

Nombres de personnes accompagnées au 31/12/2024	18 personnes
Nombre de personnes suivies sur l'ensemble de l'année	24 personnes
Nombre d'admissions en cours d'année	8 personnes
Nombre de sorties en cours d'année et justificatif	6 personnes
Nombre de personnes en liste d'attente	14 personnes
Stages/ conventions (entrants et sortants)	
Nombre de journées théoriques prévues	3100 journées
Nombre de journées réalisées en 2024	3862 journées
Taux d'occupation	125%

Analyse de l'activité :

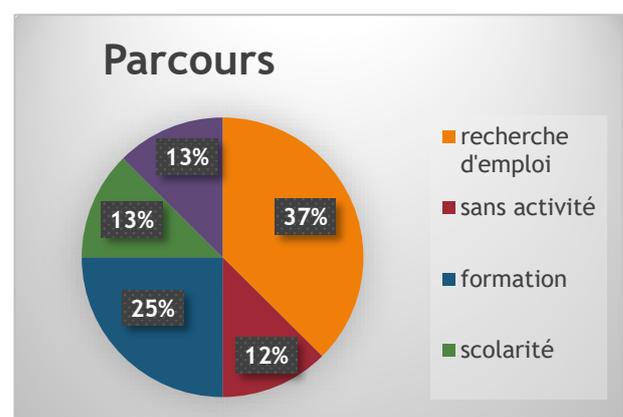
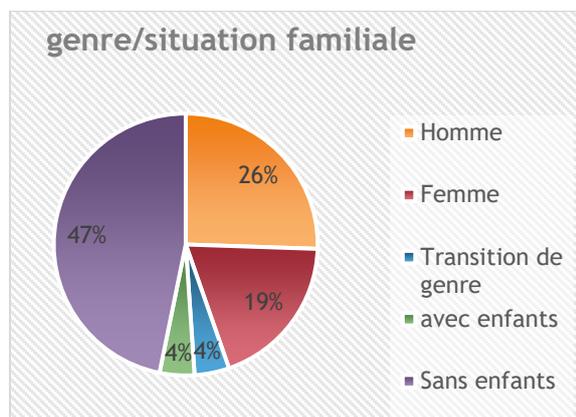
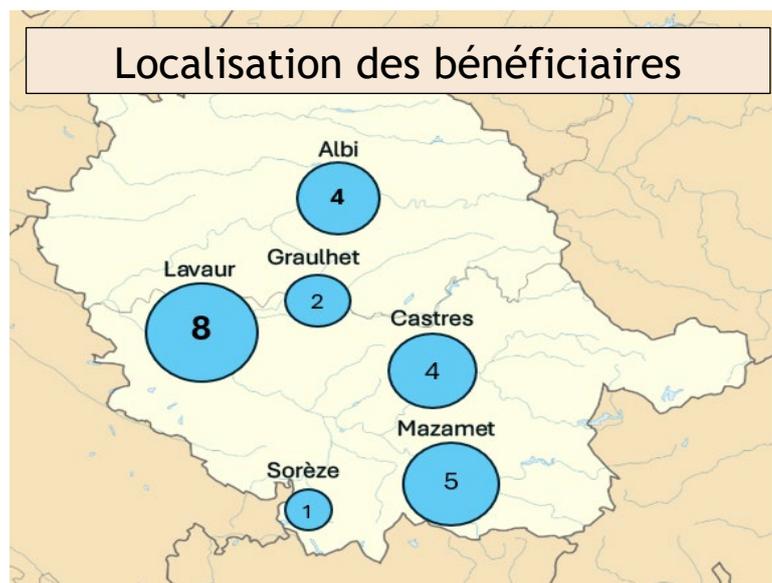
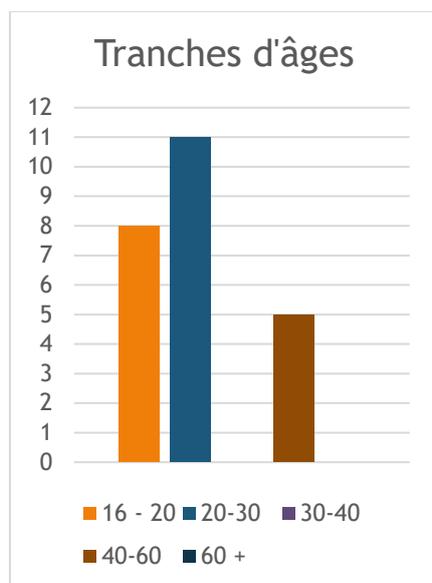
Le PCPE APAJH 81 soutient le parcours de 15 personnes en file active. Sur l'année 2024, notre taux d'occupation est de 125 % soit en moyenne la coordination de parcours de 18.75 personnes.

Le déploiement du PCPE au niveau territorial, le développement de sa communication auprès des partenaires locaux, ainsi que la participation du dispositif au sein des divers événements destinés aux proches aidants, expliquent l'activité du dispositif, ainsi que la liste d'attente existante en 2024.

Cet accroissement de demandes s'explique par la spécificité du dispositif :

- Aux particularités des missions du PCPE et à leur temporalité ;
- À une réflexion d'équipe sur l'équilibre entre la quantité et la qualité des coordinations de parcours ;
- À une remise en question de nos pratiques afin de garantir un soutien de qualité ;
- Au positionnement de la direction sur ces enjeux.

Profil des personnes accompagnées



Les personnes orientées vers le dispositif du PCPE, proviennent de divers environnements. Cette diversité est due au large spectre du champ d'intervention.

Les orientations vers le PCPE :

CRA	MDA	CIO Castres et Albi	Familles
Mission locale	Otéma TSA	La personne elle-même	MECS – ANRAS
Bon Sauveteur Albi	Maison départementale	Enseignantes référentes de l'éducation nationale	

Orientation du PCPE vers les établissements médico-sociaux et sociaux :

Une grande majorité des coordinations de parcours en fin de prise en charge tend vers une orientation en adéquation avec les attentes des personnes.

Durant l'année 2024, le PCPE APAJH 81 a soutenu 5 personnes vers une orientation telle que :

- 1 personnes vers un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ;
- 2 personnes en Service d'Accompagnement Médico-Social d'Adulte en situation de Handicap (SAMSAH) ;
- 1 personne vers le droit commun.

La coordination de parcours, telle que menée par le PCPE APAJH 81, coordonne le parcours de la personne dans sa globalité. C'est pourquoi, il est important lors d'une admission au sein d'un service ou d'un établissement médico-social, à ce que les coordonnateurs de parcours effectuent une « passation » vers l'équipe relais.

Celle-ci est primordiale, permettant une fluidité dans la continuité du parcours et la mise en place de l'accompagnement par l'équipe pluridisciplinaire de la structure d'accueil.

Pour se faire, des rendez-vous sont planifiés afin de transmettre les informations nécessaires (bilan socio-éducatif, anamnèse, évaluation du fonctionnement, bilan sensoriel, outils de communication ...).

Les évaluations effectuées par le PCPE/outils d'évaluation :

15 évaluations ont été réalisées par la psychologue du PCPE, dont le rôle consiste à identifier les compétences, les difficultés et les particularités de fonctionnement de la personne, dans une visée à la fois clinique et fonctionnelle. Elle intervient également dans une dynamique de co-construction avec l'équipe pluridisciplinaire afin de proposer des orientations individualisées et adaptées aux besoins repérés.

La réalisation de telles évaluations revêt une fonction essentielle : elle permet de mettre en lumière les compétences adaptatives, les vulnérabilités ainsi que les spécificités intra-individuelles de la personne accompagnée. Ce processus évaluatif offre au bénéficiaire une meilleure compréhension de son propre fonctionnement, tout en fournissant aux professionnels des repères cliniques et contextuels facilitant l'ajustement et la personnalisation de leurs pratiques d'accompagnement.



Bilans sensoriels à l'aide du Profil sensoriel : un outil permettant d'identifier les modalités de traitement et de régulation des stimulations sensorielles. Il met en lumière des schémas pouvant entraîner des comportements d'évitement, de recherche ou de surcharge en lien avec l'environnement. La sensorialité, étroitement liée au bien-être de la personne, peut, si elle n'est pas repérée, contribuer à l'isolement social ou à des ruptures de parcours. La connaissance du profil sensoriel permet ainsi de proposer des stratégies d'adaptation visant à limiter l'exposition aux stimuli perçus comme envahissants. Avec l'accord de la personne accompagnée, les résultats du bilan peuvent être partagés avec les partenaires du parcours, notamment dans le cadre d'une future orientation professionnelle.



Le PCPE APAJH 81 s'est récemment doté de la **WAIS-IV** (Wechsler Adult Intelligence Scale – 4e édition), **un outil psychométrique standardisé permettant d'évaluer l'efficacité intellectuelle chez l'adulte.** Cette échelle permet d'établir un profil cognitif individualisé, en mettant en lumière les domaines de performance à travers différents indices : compréhension verbale, raisonnement perceptif, mémoire de travail et vitesse de traitement. Cette évaluation, permet une meilleure compréhension du fonctionnement général cognitif de la personne accompagnée et contribue à orienter les adaptations à mettre en place dans les différents contextes de vie.



En complément, l'équipe peut mobiliser **la Vineland-II, outil d'évaluation du comportement adaptatif, afin d'apprécier le niveau d'autonomie de la personne dans les domaines de la communication, de la socialisation, des habiletés de vie quotidienne...** Par exemple, le croisement des données issues de la WAIS-IV et de la Vineland permet une compréhension intégrée du fonctionnement cognitif et adaptatif, soutenant l'élaboration d'objectifs individualisés centrés sur le développement de l'autonomie.



Le COMFOR-2 est utilisé pour évaluer les compétences en communication réceptive et le niveau d'attribution de sens de la personne. Cette évaluation permet d'orienter la mise en place d'outils de communication alternative ou augmentative, adaptés au niveau de représentation symbolique du bénéficiaire.



Enfin, **le BRIEF-2 (Behavior Rating Inventory of Executive Function) complète ces données en explorant les fonctions exécutives dans les contextes de vie quotidienne**, à partir des observations des proches ou des professionnels. Il renseigne notamment sur la flexibilité cognitive, l'inhibition, la planification, l'organisation ou encore la régulation émotionnelle.

Par ailleurs, à la suite des évaluations, la psychologue peut proposer un accompagnement psychoéducatif individualisé visant à aider la personne accompagnée à mieux **identifier ses ressources et ses points d'appui**, tout en prenant en compte ses particularités de fonctionnement. Cette démarche permet de favoriser une meilleure compréhension de son profil, notamment à travers des temps de psychoéducation centrés sur le fonctionnement du spectre de l'autisme

Les besoins des personnes accompagnées

Les besoins des personnes ont-ils évolué ?

Oui

Non

L'évolution des besoins des personnes est en lien avec la complexité de leur situation, les besoins repérés, les orientations nécessaires.

Les objectifs/prestations sont-ils toujours en adéquation avec les besoins des personnes ?

Oui

Non

Le dispositif bénéficie de façon permanente : d'équipements d'outils, mise en place de convention partenariale (mutualisation des moyens) et de la formation continue des professionnels, dans le but de répondre, toujours de façon plus adaptée aux besoins des personnes soutenues.

Les différents besoins exprimés par les bénéficiaires, ainsi que ceux repérés par les professionnels du PCPE APAJH 81 sont répertoriés ci-dessous :



Soutien psychologique :

Dans le cadre de ses missions cliniques au sein du PCPE, la psychologue a également assuré un suivi soutenu auprès des personnes et / ou de leur(s) aidant(s), avec la réalisation de **164 rencontres individuelles** sur l'année. Ces temps d'échanges ont permis d'accompagner les réflexions autour du fonctionnement spécifique de la personne, de soutenir les familles mais aussi de coconstruire des stratégies d'adaptation en lien avec les particularités du fonctionnement du spectre de l'autisme.

Soutien aux aidants :

La psychologue peut également proposer un étayage à destination des **proches aidants**, afin de soutenir l'adaptation de l'environnement relationnel et matériel de la personne accompagnée. À cet effet, le **kit d'expériences ABC**, conçu par le Centre de Communication Concrète (CCC), peut être mobilisé. Il s'agit d'un outil immersif composé de 10 expériences sensorielles et cognitives, permettant aux participants de se mettre en situation de percevoir certaines particularités vécues par les personnes présentant un fonctionnement du spectre de l'autisme ou avec un trouble du neurodéveloppement. La psychologue peut également proposer la passation de ce kit à l'ensemble des professionnels concernés (personnels enseignants, municipaux, accompagnants...), dans une visée de sensibilisation. La séquence dure environ 45 minutes, suivie d'un temps de retour d'une heure, incluant des apports théoriques, des échanges sur les ressentis, et des liens avec les pratiques professionnelles de chacun. Ce type d'intervention permet de renforcer la cohérence de l'accompagnement, de soutenir l'ajustement des postures éducatives et professionnelles, et de mieux répondre aux besoins spécifiques de la personne accompagnée.

Prestations externalisées :

En lien avec des ruptures de parcours qui se veulent de plus en plus complexes, le recours à d'importantes prestations éducatives externalisées a été nécessaire. L'objectif est la réalisation d'évaluations sur l'ensemble des domaines de la vie quotidienne, associant le contexte et l'environnement de la personne. Ces évaluations sont effectuées par des professionnels libéraux qui conventionnent avec le PCPE. Ces professionnels interviennent de manière souple et adaptable auprès des personnes. Ces interventions peuvent avoir lieu :

- Au domicile ;
- En lieux tiers.

En 2024, 111 heures de prestations externalisées ont été financées par le PCPE : éducatif, rééducation, neuropsychologie, équithérapie, etc.

2- L'expression des personnes accompagnées

✿ Les projets personnalisés

Nombre de projets personnalisés co-construits en 2024 / Nombre de personnes accompagnées

24 Plans Globaux de coordination de parcours

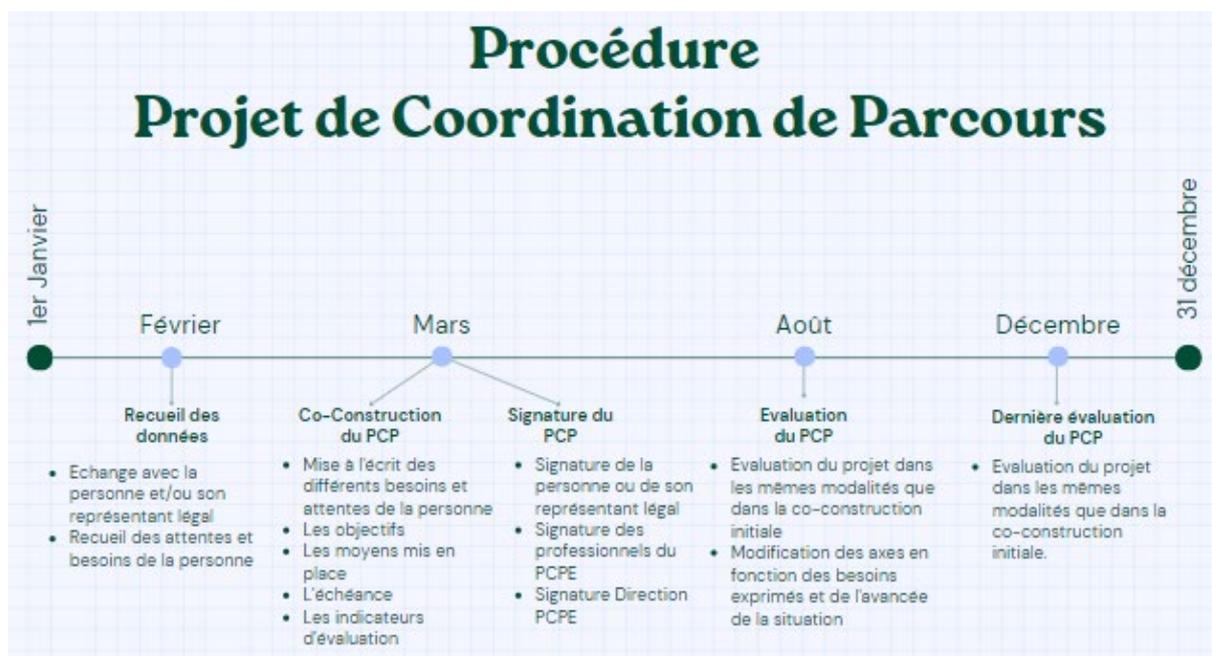
Projet Global de coordination de Parcours (PCP) :

Au cours de l'année 2024, nous avons **co-construit 22 Projets de Coordination de Parcours**. Cette co-construction s'effectue avec la personne ou son représentant légal, en questionnant ses besoins, ses attentes et en adaptant l'ensemble de la démarche.

Celle-ci garantie au bénéficiaire, son positionnement en tant qu'acteur de son projet, de façon autodéterminée, lui permettant également une bonne compréhension de l'ensemble des démarches.

L'expression de l'utilisateur est recueillie tout au long de l'année et notifiée sous forme de transmission. Concernant les souhaits et attentes de la personne, ceux-ci seront identifiés, formalisés, et réajustés tout au long de la coordination de parcours.

Ci-dessous, la procédure pour la co-construction du Projet de Coordination de Parcours :

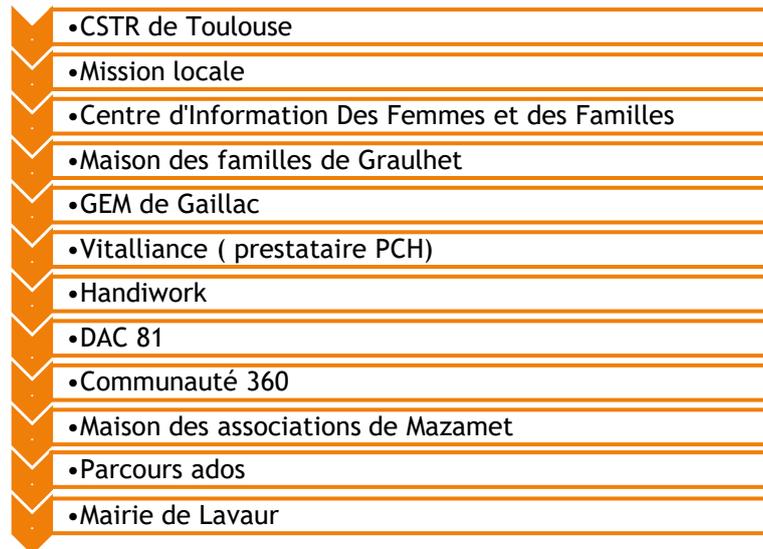


3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

- ✓ **3 réunions générales** au sein du pôle enfance.
- ✓ **Participation au salon AUTONOMIC de Toulouse** : consacré au handicap, au grand-âge et au maintien à domicile.

- ✓ **Mise en place d'un copil « Bienveillance »** : participation d'une professionnelle du service à 4 groupes de travail.
- ✓ Participation du PCPE à divers **forums à l'attention des proches aidants**, afin de présenter le dispositif, tels que : forum des aidants à Mazamet, salon du handicap à Carmaux, journée autisme à Soual, salon de l'autisme à Graulhet, salon de l'autisme à Réalmont, etc.
- ✓ Il est important d'entretenir le maillage partenarial créé par le dispositif. Cependant, il est tout aussi important d'élargir nos connaissances du territoire pour un maillage plus performant, étendu sur l'ensemble du département et de développer des partenariats de proximité afin de répondre toujours de façon plus adaptée aux besoins des personnes.

Le PCPE APAJH81 a effectué 108 rencontres pour l'année 2024, telles que :



- ✓ **La présentation du dispositif PCPE aux partenaires et réseau du Tarn**
Le travail partenarial est un domaine primordial dans la pertinence des réponses que l'on propose aux personnes du PCPE. De ce fait, nous mettons en place une multitude de rencontres pour faire connaître notre dispositif sur l'ensemble du territoire : le CCAS de Castres, la Maison De l'Autonomie, les missions locales, le CHIC de Castres-Mazamet, le centre de formation La Rouatière, le centre de formation l'IRTS (promotion ES et ME), le dispositif emploi accompagné, etc
- ✓ En 2024, le PCPE APAJH 81 a coordonné le parcours d'une personne dont un membre de sa famille bénéficie également d'un soutien par le PCPE 81 ASEI. Cette double coordination complexe, demande une cohérence d'actions entre les deux pôles de compétences et des rencontres régulières.
- ✓ **Rencontre avec le service d'évaluation de la MDA** dans le cadre des préconisations d'orientation et des rencontres trimestrielles dans le cadre des demandes en liste d'attente.
- ✓ Participation du PCPE à la **réunion interprofessionnelle du dispositif DELTA (emploi accompagné)** afin de coordonner les actions autour de l'insertion professionnelle et de tous les acteurs du territoire. Une réunion aura lieu tous les trimestres.
- ✓ Participation du PCPE au « **forum Handicap** » **du centre de formation la croix rouge** à l'attention de leurs apprenants et animation de l'atelier « Kit ABC ».

4- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

- ✓ **Nouvelles collaborations en 2024** : Ecole de la 2^{ème} chance (E2C), CMP de Cantepau, Alma 81, SIVAM, MAS d'Albi, l'AFPA, etc.
- ✓ **Lieux de rencontre avec le PCPE** :

Afin de faciliter les rencontres au sein des lieux d'habitation des personnes du dispositif, le PCPE s'emploie sans cesse à la recherche de locaux le permettant.

C'est en ce sens que des conventions ont été signées, avec notamment France Service, maison des associations de Mazamet, etc... dans un souci de bien couvrir l'ensemble du département du Tarn.

✓ **Nouvelle collaboration avec un médecin psychiatre**

Le PCPE a pu mettre en place une collaboration avec un médecin psychiatre libéral, d'un département limitrophe, dans le cadre des diagnostics et lorsque les personnes ont nécessité d'être orientée vers le CRA.

✓ **Participation des professionnels du service au petit déj organisé par PARCOURS ADO,** permettant de rencontrer et comprendre diverses organisations et partenaires tels que : école de la 2^{ème} chance, maison du département protection de l'enfance, etc.

✓ **Participation au webinaire organisé par ORSPERE SAMDARRA :** « prisme précarité et santé mentale » pour tous les professionnels du service.

✓ **Groupe de recherche actions collaboratives internationales « Les dynamique spatiales ».** Cet atelier est composés de Co-chercheur (euse)s : personne accompagnée du service, professionnels de l'association, chercheur universitaire et un animateur. Au travers de celui-ci est menée une approche géographique pour analyser les effets des politiques d'inclusion et de désinstitutionalisation des personnes en situation de handicap. L'atelier est en lien avec des personnes vivant en France, en Espagne et au Canada pour cette année 2024. Cet atelier s'est réuni au nombre de 5 rencontres cette année.

✓ En 2024, dans le cadre du **déploiement de Via Trajectoire Handicap et de l'ouverture du DUA (Dossier Unique d'Admission dématérialisée),** le PCPE a participé à l'expérimentation du département.

✓ Participation aux **journées nationales des acteurs de la coordination** organisées par le centre de formation ACTIF, à Aix en Provence (2 jours).

5- La démarche qualité

La démarche d'évaluation de la qualité

L'établissement a-t-il été concerné par l'évaluation externe en 2024 ?

Oui

Non

Date d'envoi du rapport d'évaluation :

La démarche qualité

A ce jour, il n'y a pas de démarche qualité propre au PCPE. Toutefois le service bénéficie du support de la démarche qualité associative.

- **Pilotage de la qualité :**

La démarche qualité, même institutionnelle, est pilotée globalement au sein du pôle enfance. Le Plan d'Amélioration de la Qualité est commun aux différents établissements et services.

A cet effet, le comité de pilotage de la qualité a été recomposé : Directeur Adjoint, 2 Chefs de service IME/SESSAD/UEMA/DAR/PCPE, Chef du pôle qualité, gestion des risques et processus associatifs (siège social) et référent qualité des établissements.

Courant 2024, le PCPE a mis en place le Dossier de l'Usager Informatisé : Imago-DU en lien avec le pôle qualité.

Axe 2025 : Continuer à s'appropriier le logiciel et organiser le système documentaire.

6- Le développement des compétences et la formation professionnelle

Nombre de professionnels ayant participé à une formation au moins courant 2024	3 professionnels
Nombre d'heures de formation au total	154 heures
Thématiques formations individuelles	- J'apprends à me protéger et à protéger la personne violente - VINELAND
Thématiques formations collectives	- Atelier informatique - DUI IMAGO
Nombre d'heures Formations sécurité	- 7h Habilitation électrique

Accueil de 2 stagiaires en 2024 : 1 éducatrice spécialisée et 1 psychologue.

A l'ensemble de ces formations ci-dessus s'ajoutent :

- **Formation : Évaluation du potentiel suicidaire et à l'orientation Module « ÉVALUATEUR »**
2,5 jours – 1 professionnel
Formation sur l'évaluation du risque suicidaire, avec des objectifs centrés sur la reconnaissance des signes de souffrance psychique, l'analyse des représentations du suicide et l'évaluation de la crise suicidaire.
- **Formation : Programme START (Service Territorial d'Accès aux Ressources Transdisciplinaires)**
5 jours – 1 professionnel
Formation croisée sur les Troubles du Neurodéveloppement (TND), visant à favoriser la collaboration interprofessionnelle et la création d'une communauté de pratiques professionnelles sur le territoire.
- **Formation au CRA (Centre Ressources Autisme) sur le TSA, le TDAH, repérage diagnostic et accompagnement**
1 jour – 1 professionnel
Formation sur les spécificités du Trouble du Spectre Autistique (TSA) et du Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH), incluant le repérage, le diagnostic et les approches d'accompagnement adaptées.
- **Formation au CRA (Centre Ressources Autisme) sur le TSA et la dysphorie de genre**
1 jour – 1 professionnel

Formation sur les interactions entre TSA et dysphorie de genre, avec des outils d'accompagnement adaptés pour les personnes concernées.

- **Conférence sur la scolarisation des personnes avec TSA par Josef Schovanec**

1 jour – 3 professionnels

Conférence abordant les enjeux de l'intégration scolaire des personnes avec TSA et les pratiques éducatives adaptées.

- **Webinaire sur les troubles psychiques**

0,5 jour – 3 professionnels

Webinaire sur la compréhension des troubles psychiques, les approches thérapeutiques et les ressources disponibles pour les personnes concernées.

7- Les finances

⇒ Cf. Rapport d'activité 2024 de l'IME.

8- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2025

- Le PCPE organisera, en collaboration avec le PCPE du nord du département, la prochaine journée régionale Inter PCPE de l'ARS.
- Réflexion entre notre association et le CRA quant à la mise en place d'une convention (dans le cadre des diagnostics) à visée des personnes relevant de notre PCPE
- Mise en place de formation pour l'ensemble des professionnels du service en 2025 :
 - ✓ Complémentaire sur les particularités sensorielles des adultes TSA/TDI.
 - ✓ Soutien à la parentalité.
 - ✓ Communication Alternative Améliorée.
- Participation au comité éthique départemental.
- Mutualisation du « groupe des aidants », animé par un psychologue et une éducatrice d'un service médico-social à proximité (SAMSAH/SAVS).
- Mise en place d'un partenariat avec le dispositif régional Intim'agir et Cap parent.

9- Les annexes

⇒ Plan d'amélioration continue de la qualité

⇒ Comptes administratifs

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPONSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

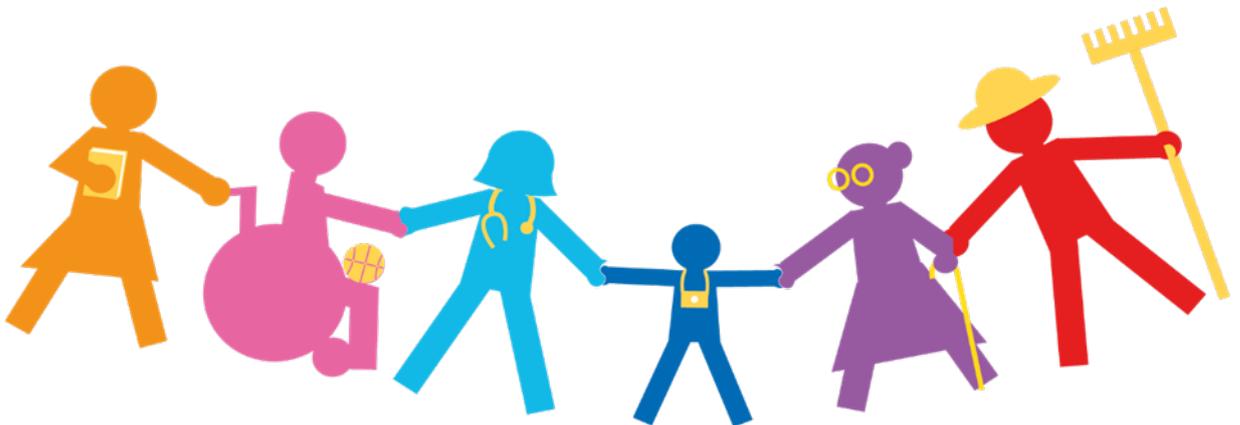
→ **HABITAT CHOISI**



ANNEXES

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

« PCPE »



SOMMAIRE DES ANNEXES

❖ ANNEXE I :

⇒ Plan d'amélioration continue de la qualité

❖ ANNEXE II :

⇒ Comptes administratifs

ANNEXE I

**PLAN D'AMELIORATION
CONTINUE**

Filtres

Vous visualisez les objectifs

- qui concernent la période du **01/01/2024 au 31/12/2024**
- qui sont associés à l'établissement **IME Lostange/PCPE**

IME Lostange

Référence / Objectif	Thème	Source	Responsable	Échéance	Priorité	Statut
Améliorer l'accès aux soins des personnes accompagnées	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement à la santé 	<ul style="list-style-type: none"> • CPOM (CD-ARS) 2022-2026 		31/10/2027	1	○
Actions						
Participer à des programmes sportifs inclusifs ouvert vers l'extérieur						
Mettre en place une démarche d'accompagnement à VARS en lien avec le CVS			Pilotes	31/12/2023		En cours
Mettre en place une démarche d'amélioration de l'hygiène corporelle				31/12/2024		Non traité
Mettre en place une démarche d'amélioration de l'hygiène alimentaire				31/12/2025		Non traité
Réaliser l'évaluation des différentes démarches (activités physiques / VARS / Hygiène corporelle / hygiène alimentaire)				31/10/2027		Non traité
Maintenir et développer le partenariat avec la référente parcours complexe du CHIC						Non traité
Déployer le PCPE TSA	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement du service et organisation 	<ul style="list-style-type: none"> • CPOM (CD-ARS) 2022-2026 		31/12/2023	1	○
Actions						
Mettre en place le conventionnement entre la MDPH et l'APAJH du Tam pour son PCPE.			Pilotes	31/12/2023		Non traité
Conventions à mettre en place avec le secteur libéral à partir des situations coordonnées pour les prestations externalisées. Faire du lien avec les PCPE existants sur le territoire national.						Non traité
Créer des outils de communication.				31/12/2023		Non traité
Communiquer au sein du département sur l'existence et les prérogatives du PCPE.						Non traité

Référence / Objectif	Thème	Source	Responsable	Échéance	Priorité	Statut
Développer le PCPE pour des accompagnements vers le Nord du département (+ 2 ETP coordinatrices + 0.40 psychologue).						Non traité
Développer les compétences "Expertise Autisme"	<ul style="list-style-type: none"> Harmonisation des pratiques professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> Projet d'établissement 			1	○
Favoriser l'inclusion scolaire des jeunes accueillis		<ul style="list-style-type: none"> CPOM (CD-ARS) 2022-2026 			1	○
Mise à jour des documents relatifs aux droits des personnes accompagnées	<ul style="list-style-type: none"> Droits de la personne accompagnée 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion de la qualité en continu 		31/03/2024	1	◐
Actions						
Mettre à jour le règlement de fonctionnement			Pilotes	Échéances		Statut
Promouvoir le soutien aux familles et aux aidants	<ul style="list-style-type: none"> Droits de la personne accompagnée 	<ul style="list-style-type: none"> CPOM (CD-ARS) 2022-2026 		31/03/2024	1	○
Actions						
Porter l'ouverture de deux places d'internat à 365j / 365j						Non traité
Poursuivre les VAD						Non traité
Mettre en place des séjours de répit et des accueils exceptionnels						Non traité

ANNEXE II

COMPTES ADMINISTRATIFS

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPOSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

